

<http://gec.venissieux.org/Approbation-de-l-adhesion-de-la-Sacoviv-a-la-societe-anonyme-de-coordination>



# **Approbation de l'adhésion de la Sacoviv à la société anonyme de coordination Habitat Réuni**

- Interventions -  
Date de mise en ligne : lundi 7 décembre 2020

---

**Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits**

**réservés**

---

**Madame le maire, mesdames messieurs les élus,**

**C'est avec plaisir que j'interviens pour nous féliciter de cette délibération qui confirme le choix que nous faisons de conserver un bailleur social de proximité au service de ses locataires et de la ville.**

Vous savez que la loi ELAN de 2018 avait un objectif clair, remettre en cause le modèle historique d'un logement social pour tous, public, reposant sur le financement de l'état, du 1% logement collecté sur les fiches de paie, et des prêts de la caisse des dépôts reposant sur le livret A. Ce modèle a permis à 4 millions de locataires en France d'être relativement protégé de la hausse vertigineuse des loyers que connaissent les locataires du privé. Certes, les loyers des logements sociaux neufs sont trop élevés pour beaucoup de locataires, mais ils restent beaucoup plus bas que ceux du privé.

Cette loi voulait donc transformer les bailleurs sociaux en gestionnaires d'actifs immobilier, ne pouvant trouver leur ressources que dans la vente de logement sociaux. Les nombreux bailleurs comme la SACOVIV qui sont associés à une collectivité locale représentait un obstacle dans cet objectif de marchandisation du logement, et la loi les oblige donc à fusionner dans de grands groupes dépassant 12000 logements dans un premier temps, mais tout le monde sait que ce n'était qu'une première étape.

Certains se sont clairement exprimés ici en faveur de cette loi dans le mandat précédent, demandant que la SACOVIV soit fusionné avec un grand bailleur. Il est vrai que la vente de la SACOVIV aurait été une opération rentable pour la ville, mais elle aurait été une catastrophe pour des locataires qui savent qu'ils ont les loyers les plus bas du parc social, et que bien entendu tout acheteur aurait rapidement augmenté les loyers jusqu'au plafond, sans compter la perte de la proximité dans de grands groupes dont la gestion serait devenu opaque aux habitants, et même aux élus de Vénissieux.

La proposition travaillée par la SACOVIV de rattachement à la société de coordination Habitat Réuni est donc une vraie bonne nouvelle. La politique de loyer et de proximité de la SACOVIV ne sera pas remise en cause, et au contraire, elle aura plus de forces avec ses nouveaux partenaires pour négocier des achats, des financements, et porter des projets nouveaux.

A ceux qui ne parlent que de valorisation d'actif, de vente de logement, de marge foncière, nous répondons que le service public du logement est solide et durable au service des locataires et dans ses formes diversifiées dont notre société d'économie mixte.

Je vous remercie,